

Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire

Distr. restreinte
26 août 2020
Français
Original : anglais et français

Comité permanent 79^e réunion

Ordre du jour provisoire annoté (16 – 17 septembre 2020)

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Gestion, contrôle financier, contrôle administratif et ressources humaines

Le Comité permanent examinera les sous-points suivants et les rapports y relatifs :

a) Finances et contrôle

- i) *États financiers pour l'année 2019 tels que contenus dans le Rapport du Comité des commissaires aux comptes à l'Assemblée générale sur le rapport financier et les états financiers vérifiés relatifs aux fonds constitués au moyen de contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (A/AC.96/1201) ;*
- ii) *Problèmes clés et mesures prises en réponse au Rapport du Comité des commissaires aux comptes pour 2019 (A/AC.96/1201/Add.1) ; Suivi des recommandations des années antérieures ;*
- iii) *Audit interne du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés concernant la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 (A/AC.96/1203) ;*
- iv) *Rapport du Comité d'audit et de contrôle indépendant pour 2019/2020 (EC/71/SC/CRP.17).*

b) Gestion

Exposé sur l'intégrité au HCR, y compris les efforts de prévention et de lutte contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels ;

c) Ressources humaines

Ressources humaines, y compris le bien-être, la sûreté et la sécurité du personnel (EC/71/SC/CRP.18) ;

3. Activités régionales et programmes globaux

Un document sur *Préparation et réponse aux situations d'urgence* sera présenté au Comité permanent (EC/71/SC/CRP.19).

¹ Voir également le document A/75/5/Add.6.

4. Coordination

Une mise à jour sur les *Progrès relatifs à la mise en œuvre des engagements du « Grand Bargain »* (EC/71/SC/CRP.20) sera également présentée au Comité.

5. Protection internationale

Un exposé sera présenté au Comité permanent sur la(les) conclusion(s) du Comité exécutif.

6. Budgets-programmes et financement

Le Comité permanent examinera les sous-points suivants qui seront présentés et discutés séparément :

- i) *Actualisation des budgets et du financement* (EC/71/SC/CRP.21). À ce sous-point, un projet de décision sera présenté pour adoption ;
- ii) *Nouveau système de planification, de budgétisation et de contrôle du HCR : révision proposée du Règlement de gestion du HCR concernant le Budget-programme* (EC/71/SC/CRP.22). À ce sous-point, un projet de décision sera présenté pour adoption.
- iii) *Budget-programme biennal pour 2020-2021 (révisé) du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés* (A/AC.96/1202) et *Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB)* (A/AC.96/1202/Add.1). Le document budgétaire contient un projet de décision sur les questions administratives, financières et de programme, devant être présenté pour adoption par le Comité exécutif à sa soixante-dixième session plénière.

7. Questions diverses
